



Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Création d'une liaison douce	370 m ²	Commune
2.	Aménagement d'un accès	150 m ²	Commune
3.	Création d'une liaison douce	2 000 m ²	Commune
4.	Création d'une liaison douce	580 m ²	Commune
5.	Création d'une liaison douce	1 460 m ²	Commune
6.	Elargissement et sécurisation de la voirie	60 m ²	Commune
7.	Elargissement et sécurisation du carrefour	26 m ²	Commune
8.	Aménagement d'un parc ouvert au public (accès piéton)	400 m ²	Commune
9.	Création d'une sentie piétonne	205 m ²	Commune
10.	Création d'une liaison douce	1 400 m ²	Commune
11.	Création d'une liaison douce	973 m ²	Commune

LÉGENDE DU ZONAGE

	Limite de zone
	Ua Secteur historique de centre-ville ancien
	Ub Secteur d'habitat pavillonnaire
	Uh1 Secteur d'habitat pavillonnaire dense
	Uh Zone de hameaux
	Ue Zone à dominante d'équipements publics
	Uj Secteur de jardins
	Ux Zone à dominante d'activités économiques
	A Zone d'activités agricoles
	Ap Zone d'activités agricoles avec enjeux paysagers
	N Zone de protection du paysage
	1AU Secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
	1AUx Secteur d'urbanisation future à dominante d'activités industrielles

	Emplacement réservé (article L.151-41 du C.U)
	Espace boisé classé
	Limite de la zone non aedificandi
	OAP Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
	Bande de protection des lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha
Éléments repérés au titre de l'article L.151-19 :	
	Bâti et mur
	Ensemble bâti
	Secteur de point de vue
Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 :	
	Ensemble paysager
	Arbre, haie

PLU

DÉPARTEMENT DES YVELINES , COMMUNE DE

Ablis

Plan local d'urbanisme

PLAN DE ZONAGE DU SUD DE LA COMMUNE

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme prescrite le 14 décembre 2021
 Révision générale du Plan Local d'Urbanisme arrêtée le 30 janvier 2024
 Révision générale du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 8 octobre 2024

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 8 octobre 2024 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de ABLIS

Le maire,
Jean-François SRET

Date : **26 septembre 2024**
 Phase : **APPROBATION**

N° de pièce **4.2**

Echelle : 1 / 5 000

Mairie d'Ablis
 8 rue de la Mairie
 Tél : 01 30 46 06 06
 courriel : mairie@ablis.fr

Gilson & associés Sas
 urbanisme et paysage
 40bis, rue Saint-Benoît-le-Moine, 35000 Chartres
 02 37 91 08 09 / contact@gilsonpaysage.com
 www.gilsonpaysage.com